

FORMULAIRE ABONNEMENTS PARKINGS RESIDENT 2021

- ANNECY PARKINGS -

à retourner avant le 10 de chaque mois, tout dossier incomplet sera rejeté

CADRE RESERVE AU CLIENT

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
BONLIEU PREFECTURE	HOTEL DE VILLE	GARE (entrée Atria)	POSTE (entrée Square Stalingrad)	SAINTE- CLAIRE	CHATEAU	CHEVENE	CARNOT	COURIER	PALAIS DE JUSTICE

TYPE D'ABONNEMENTS ET TARIFS :

➤ **Abonnement Résident confort** : du lundi au samedi, de 18h30 à 10h00, de 12h00 à 14h00 + dimanche et jours fériés toute la journée.

RESIDENT CONFORT
35,00 € TTC / Mois

RESIDENT CONFORT
{ Uniquement PARKING CHEVENE }
15,00 € TTC / Mois

➤ **Abonnement Résident permanent** : 24h / 24 et 7 jours / 7.

Cet abonnement est réservé aux résidents annéciens habitant dans le secteur à proximité du parking concerné défini par la ville d'Annecy et ne trouvant pas de solution adaptée à leur problématique de stationnement.

RESIDENT PERMANENT
{ Uniquement PARKING CHATEAU }
70,00 € TTC / Mois

RESIDENT PERMANENT
{ Uniquement PARKING CARNOT }
 Crit' Air 0 et 1
70,00 € TTC / Mois
 Crit' Air 2 et 3
80,00 € TTC / Mois

Justificatifs à remettre au service Annecy Parkings :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Taxe d'habitation ou Bail de location / Acte d'achat | <input type="checkbox"/> Pièce d'identité |
| <input type="checkbox"/> Attestation vignette Crit' Air ou Duplicata facture d'achat | <input type="checkbox"/> Carte grise |



* Pour tous cas particuliers (informations à renseigner, justificatifs à fournir...), veuillez-vous rapprocher du service Annecy Parkings.

... / ...

DEMANDEUR :

Nom et Prénom : -----

Madame Monsieur

Adresse personnelle : -----

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : -----

N° de téléphone : ----- Mail : -----

N° d'immatriculation du véhicule : ----- Modèle : -----

N° vignette Crit' Air : 0 1 2 3



* Après accord de la commission municipale, la carte d'accès au parking est à retirer en cabine d'accueil dans les 10 premiers jours du mois. Passé ce délai, la demande sera automatiquement invalidée.

CHOIX REGLEMENT :

Votre abonnement est souscrit pour l'année civile, toutefois vous avez la possibilité d'opter pour une périodicité de règlement payable soit par prélèvement automatique, débité le 1^{er} de chaque mois (joindre un RIB), soit sur facture ou auprès de l'agent d'exploitation en cabine :

au mois
(payable avant le 10
de chaque mois)

au trimestre
(payable en janvier,
avril, juillet et octobre)

au semestre
(payable en janvier
et juillet)

à l'année

Les données recueillies avec votre consentement via ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé destiné aux agents de la Direction "Anncy Parkings" de la ville d'Anncy afin de gérer les abonnements et les paiements des stationnements de la ville d'Anncy. Conformément au règlement général européen sur la protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 et à la loi "Informatique et Libertés" modifiée, vous bénéficiez du droit d'accéder, de modifier, de supprimer ou d'effectuer toute autre action en rapport avec les données personnelles vous concernant. Pour plus d'informations concernant l'exercice de vos droits, veuillez consulter les mentions légales sur le site de la ville d'Anncy <https://www.annecy.fr/12-mentions-legales.htm>.

Anncy, le :

Signature du client :
(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

COMMISSION D'ATTRIBUTION DU : -----

DECISION : Accord Refus

Observation : -----
